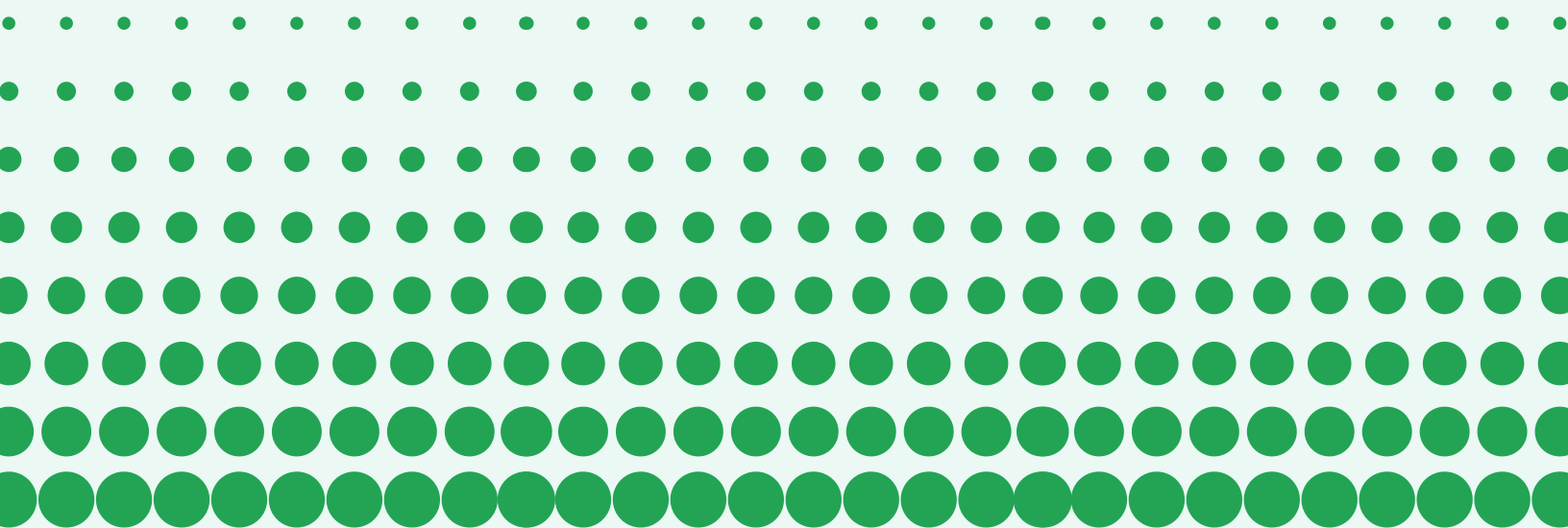


INSTITUT
QUÉBÉCOIS DE LA
SÉCURITÉ SUR LES
AIRES DE JEU

Rapport annuel septembre 2021 à août 2022



Sommaires

Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu /
Rapport annuel 2021-2022



01

À nos
partenaires

02

Parcours des
membres du
conseil
d'administration

03

Les diverses
activités en
graphique

04

Nouveauté

05

Conclusion



À nos partenaires

Institut québécois de la sécurité dans les
aires de jeu / Rapport annuel 2021-2022

FAITS SAILLANTS

« Un enfant a infiniment plus à gagner à faire pendant trois jours une expérience qu'il fait lui-même plutôt que de passer un quart d'heure à voir un adulte lui montrer. »

Jean Piaget

Reconnaître et accepter l'importance pour l'enfant d'un temps réellement libre, sans contrainte extérieure et sans exigence de résultat n'est pas aisé dans le contexte sociétal actuel qui valorise la sécurité à outrance, l'expérimentation sans prise de risque nécessaire à tout apprentissage.

Comment inscrire les espaces de jeu municipaux, scolaires et à la petite enfance comme des lieux où les enfants ont envie et puissent le plus possible s'y réunir et y prendre des décisions sur ce qu'ils veulent et comment ils désirent le faire ?

Comment faire de ces lieux des endroits qui permettent à un enfant de se développer, de saisir ses capacités en devenant en utilisant de l'équipement d'aires de jeu qui les motivent à aller plus loin, et ceci dans une certaine sécurité ?

Pour ce faire les enfants doivent être en contact avec des environnements qui éveillent et répondent à leurs intérêts, accessibles, suffisamment sécuritaires, mais qui les placent dans des situations de défi, où ils acquièrent de plus en plus d'autonomie et d'autoprotection. Le risque est inhérent à toute activité et jouer dans de l'équipement d'aires de jeu est un processus d'apprentissage avec des hauts et des bas qui exigera le passage d'une inhabileté vers une praxie.

Les enfants ont « droit à des bleus » sans devoir courir des dangers de blessures débilantes. Il s'agit de reconnaître aux enfants le droit à l'essai, à l'apprentissage autonome et à l'erreur.

C'est à ce défi que s'adresse l'IQSAJ depuis près de 15 ans, faisant la promotion d'un cadre physique où les enfants ont la possibilité de jouer, de s'amuser, d'explorer, de choisir eux-mêmes ce qu'ils font et avec qui, de prendre eux-mêmes la responsabilité de leur activité facilitant ainsi leur développement psychomoteur.

L'IQSAJ s'adresse d'abord aux propriétaires d'aires de jeu et à tout leur personnel pour les habiliter à vérifier que ce cadre de jeu convienne pour le type d'activités qui y est pratiqué, pour les soutenir à procéder à l'entretien nécessaire de ces aménagements.



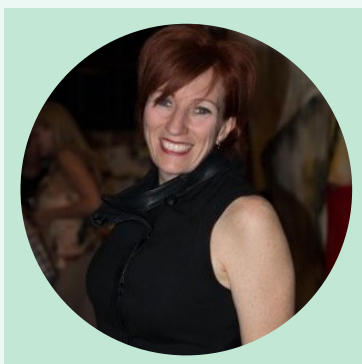
Parcours des membres du conseil d'administration

Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu / Rapport annuel 2021-2022



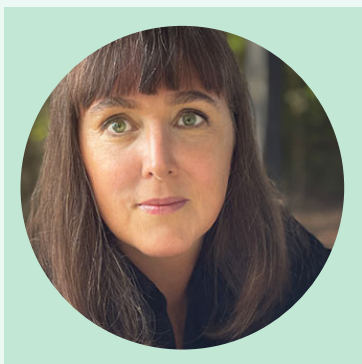
Claudette Pitre-Robin

Claudette Pitre-Robin est décidément une femme d'action qui donne, par ses implications, un sens à sa vie. Elle a été une actrice déterminante dans la mise en place du réseau des CPE au Québec. Craignant l'appauvrissement des enfants par le retour des femmes à la maison et la poursuite des reculs dans les fondements du réseau des services de garde du Québec, elle est active dans ce réseau depuis 1975.



Geneviève Barrière

Geneviève est issue du monde des événements. Quand elle étudiait en psychoéducation, elle s'est rendu compte que ce qu'elle préférait lors de ces études était l'organisation de voyage ou autre pour sa cohorte. Elle en a conclu que ce qui lui ressemblait le plus était probablement la récréologie. Elle a donc complété un BAC en récréologie puis une maîtrise en gestion de projet. À travers les années, elle a travaillé pour les Jeux de la Francophonie, pour juste pour rire, pour le Cirque du Soleil et finalement pour One Drop. Puis peu à peu elle a cheminé vers le monde municipal.



Louise Vachon

Louise peut faire bénéficier l'AAPQ de plus de 25 années d'expérience en développement de partenariats et représentation auprès des secteurs public, privé, académique et de la société civile. Des années de travail au sein ou au service d'OBNL (y compris des associations de professionnels) font en sorte qu'elle est bien au fait de leur fonctionnement et de leurs enjeux.

Elle est amoureuse de l'architecture sous toutes ses formes depuis toujours.



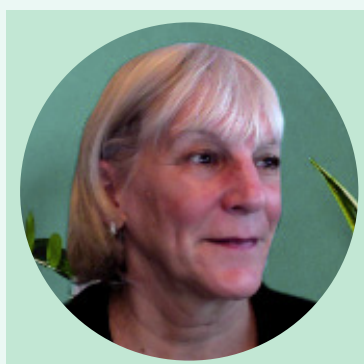
Parcours des membres du conseil d'administration

Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu /
Rapport annuel 2021-2022



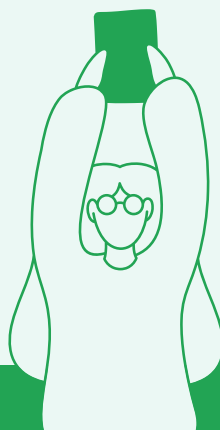
Pierre Morin

Après des études en loisir au Vieux-Montréal et à l'UQTR, Pierre a travaillé trente ans à la ville de Montréal en tant qu'animateur et directeur de services, et puis dix de plus en tant que consultant et directeur de projets, visant toujours à ce que les personnes, organisations et communautés puissent jouir des bienfaits du loisir et d'un mode de vie actif. Pierre se maintient en forme en faisant de la randonnée pédestre avec ses petits-enfants dans sa montagne de Sutton.



Sylvie Melsbach

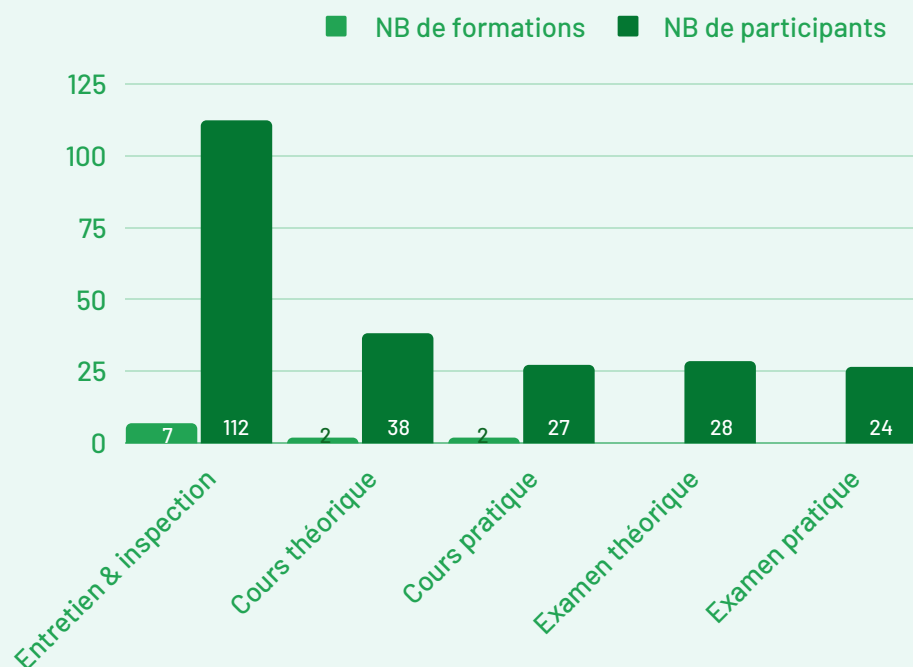
Sylvie est chargée de Projets sur l'aménagement d'espace de jeu pour jeunes enfants et pédagogue-formatrice au Regroupement des Centres de la Petite Enfance de la Montérégie (Québec). Elle est diplômée en intervention psychoéducative (option psychomotricité) et en éducation de la prime enfance. De plus, elle a complété ses connaissances sur la sécurité des aires de jeu au National Playground Safety School à l'Université Northern, Iowa. Elle est instructrice nationale pour les inspecteurs des aires et appareils de jeu, responsable du dossier des aires de jeu extérieures pour le RCPEM, directrice technique pour l'Institut Québécoise de la Sécurité dans les Aires de Jeu et membre du comité technique sur le développement de la norme CSA Z614 depuis 1998.



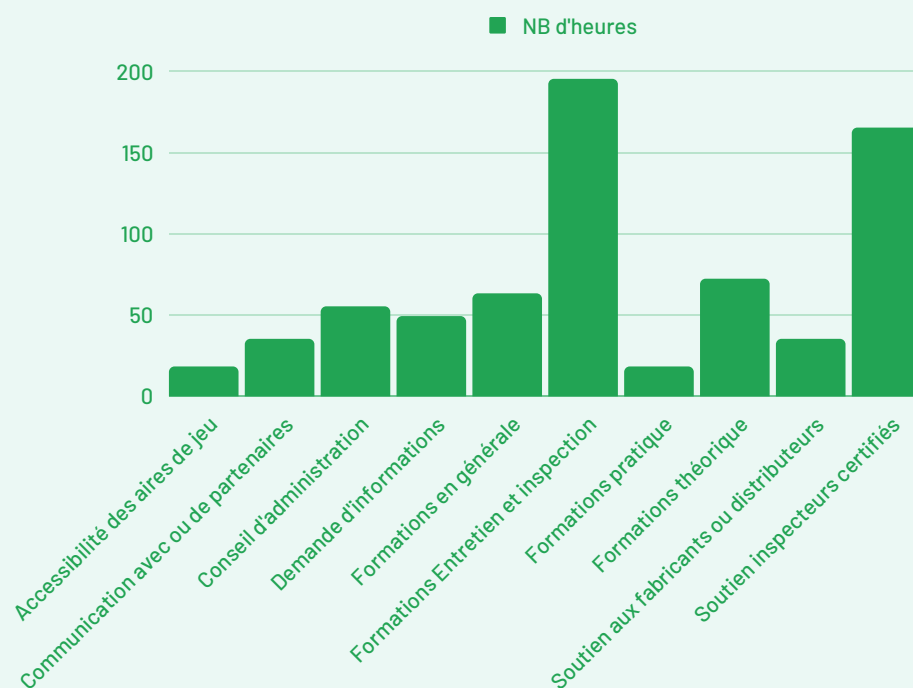
Les diverses activités en graphique

Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu /
Rapport annuel 2021-2022

Bilan des formations



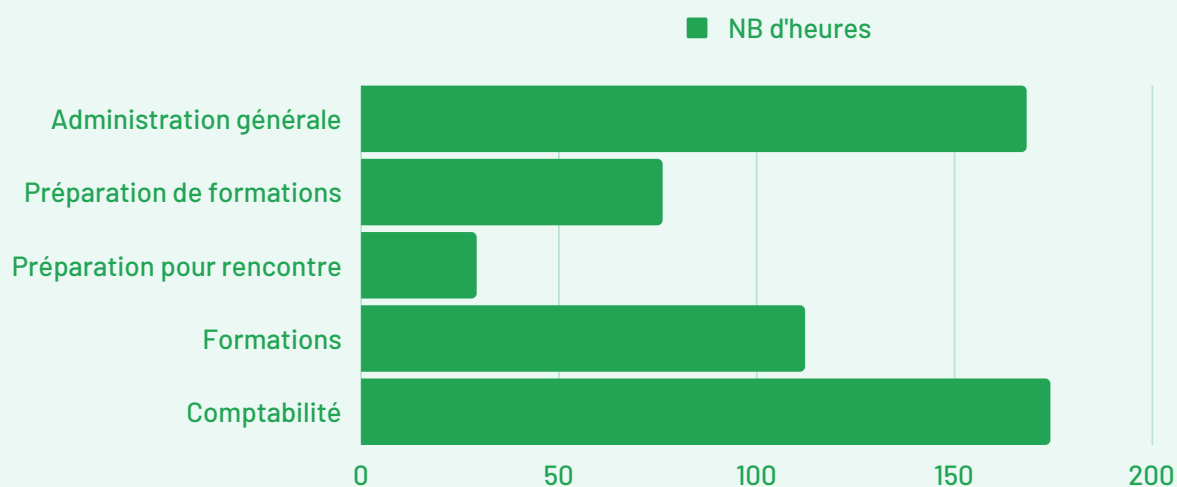
Soutien courriel et téléphonique



Les diverses activités en graphique (suite)

Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu /
Rapport annuel 2021-2022

Heures allouées à la gestion (suite)



Nouveauté

Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu /
Rapport annuel 2021-2022

01

Cours sur l'annexe H de la norme CSA Z614 - Aires de jeu et équipements accessibles

Ce cours mis à jour à l'été 2022 sera offert en visioconférence à l'hiver 2023

Y sera présenté toutes les exigences minimales (p. ex., qui visent les structures de jeu, les chemins accessibles et les infrastructures) pour mettre en œuvre une aire de jeu et ses équipements accessibles.

Il aborde uniquement la notion d'accessibilité pour l'utilisateur, bien qu'il va de soi que l'accessibilité pour l'adulte qui surveille l'utilisateur en est automatiquement améliorée.

Il vise surtout l'aménagement de nouvelles aires de jeu, mais peut également servir au moment de rénovations ou de mises à niveau. Les étudiants seront habilités à évaluer leur situation pour déterminer les possibilités d'application dans leur milieu.

02

Atelier terrain pour les inspecteurs canadiens en aires de jeu certifiés

La situation pandémique et l'appréciation de la plupart des participants à continuer à accéder à des formations à distance nous amènent à tenter de former des groupes en sous-régions pour suivre une formation pratique sur le terrain.

L'idée serait de former des groupes de 10 participants minimum, près de chez vous, sur un terrain municipal et d'en faire une inspection complète. Par la suite, chaque équipe serait invitée à produire un rapport d'inspection, le tout pour parfaire vos connaissances.

Un sondage a été envoyé pour connaître leur intérêt à participer à ce genre d'expérience terrain et formé des groupes é travers la province.



Conclusion

Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu /
Rapport annuel 2021-2022

Le jeu est la stratégie d'apprentissage naturel du jeune enfant. Il faut nous en rappeler. C'est l'une des raisons pourquoi l'IQSAJ adhère et invite toutes les municipalités, les services scolaires et les services de garde à adopter officiellement la Charte du Droit au jeu produite par notre partenaire (RCPEM).

Pour en savoir plus : <https://jouerplaisirapprendrecpe.ca/droit-jeu>

En s'engageant à :

- Offrir un milieu de vie sain, harmonieux et inclusif qui respecte l'intégrité de chaque enfant;
- Soutenir la motricité libre de l'enfant en offrant un environnement sécuritaire, naturel et favorable à la santé;
- Proposer temps et lieux dont l'enfant peut disposer comme bon lui semble, le temps étant la matière première pour se construire et grandir;
- Favoriser le développement optimal de l'enfant par des environnements diversifiés et complexes, dans le regard attentif de l'adulte;
- Encourager les possibilités d'éveil, d'exploration et d'expérimentation dans des environnements naturels permettant l'interaction avec le monde animal, végétal et minéral;
- Offrir à l'enfant des possibilités de s'investir à son rythme pour créer et transformer son monde, en utilisant son imagination à travers différents modes d'expression;
- Amener l'enfant à explorer et à comprendre l'histoire culturelle et artistique de sa communauté, d'y participer, d'y contribuer et de la façonner;
- Offrir des environnements physiques qui sont malléables, riches en stimulus et qui touchent à tous les aspects du jeu, en privilégiant le jeu initié par l'enfant et issu de sa propre motivation;
- Sensibiliser tout individu qui gravite autour des enfants à l'article 31 de la Convention relative aux droits des enfants, quant à la légitimité et la valeur du jeu;
- Prendre tous les moyens nécessaires pour donner à chaque enfant accueilli en collectivité l'accès quotidien à un environnement extérieur riche et adapté à ses besoins.